

A Lyon, d'après le docteur Guillaud, les médecins font actuellement, pour ces sociétés, des visites à 9 centins (45 centimes). Voilà où ils en sont rendus en France, et c'est la même chose en Angleterre!

Je sais fort bien que quelques médecins fervents mutuellistes prétendent qu'ils ont ici de grands bénéfices à travailler pour ces sociétés; et que, dans leur cas, le petit nombre de malades qu'ils ont sous leurs soins pendant l'année met le prix de leur visite à un dollar et plus. Tout beau! tout beau.

Que ces confrères s'informent du nombre des malades traités par d'autres médecins de préférence à eux, qu'ils ajoutent les visites qu'ils auraient eues à faire si ces sociétaires avaient voulu user de leur droit, deux visites faites auprès des malades qu'ils ont eus à soigner eux-mêmes, et ils obtiendront un total qui leur ouvrira les yeux.

Ils verront, sans l'ombre d'un doute, que le prix de leur visite n'est plus d'un dollard mais bien plutôt de dix à quinze centins!

Que ces mêmes médecins, assez heureux pour n'avoir à soigner que le quart où la moitié des sociétaires de leur "Cour" composée de membres ayant quelque fortune, lorsque tous ont droit à leurs soins, songent au sort de leurs confrères qui, eux, ont à traiter tous les membres malades de leur "Cour" composée de gens plutôt pauvres; car il y a une différence énorme, entre les sociétaires pauvres et les sociétaires riches; ces derniers pouvant facilement payer pour un médecin de leur choix, alors que les premiers sont obligés d'accepter celui désigné par la société.

Que diront ceux qui prétendent qu'un dollar par année, pour chaque membre, est un dédommagement suffisant pour les médecins de société, lorsqu'ils apprendront que quelques confrères ne reçoivent plus que cinquante centins, par membre, lorsque la cour est très nombreuse?

Et que penser des confrères qui offrent leurs services au rabais?

S'il y a en effet des sociétés qui poussent l'impertinence jusqu'à offrir au médecin moins d'un dollar par année et pour